



Refus de dépannage d'un véhicule par le garage vendeur

Par **ALONSO C**, le 12/04/2010 à 16:17

Bonjour,

J'ai acheté le 15/02/2010 une Renault Twingo d'occasion dans un garage Peugeot. Il ne s'agit pas d'une occasion du Lion. Début mars, ce garage a changé le capteur PMH défectueux. Le 1^{er} avril 2010 à 00H30, je suis tombée en panne sur le périphérique toulousain. J'ai été remorquée par un automobiliste bienveillant. Depuis, malgré mes diverses tentatives de dépannage (changement des bougies, du filtre à carburant, filtre à essence...). J'ai pris contact avec Renault minute qui m'a dit que la réparation avait mal été faite. Il aurait fallu souder la pièce (capteur PMH) et non la relier avec de cosses. Cela m'a été confirmé par un autre garage Renault et par 2 mécaniciens automobile. A ce jour, le vendeur refuse de me dépanner, refuse de payer le remorquage (71,76 € TTC), refuse de prendre la réparation sous garantie et refuse de me rembourser le véhicule disant que le délai de rétractation de 7 jours est passé.

Quels sont mes recours. Grâce à cette panne, il ne me reste plus que 2 € sur mon compte bancaire et ma voiture est à 15 kms de chez moi.

Dans l'attente de votre réponse,

Remerciements et salutations

Corinne ALONSO